



L'UFAP UNSa Justice rappelle les revendications portées devant le Garde des sceaux pour l'IP

Secrétariat.federation@ufap.fr

Le 26/09/2022,

L'UFAP UNSa Justice représentée par son Secrétaire Général a été reçue le 12 septembre et lui a fait part de ses revendications pour les différentes filières de l'administration pénitentiaire.

Elle sera à nouveau reçue par le Garde des Sceaux ce mardi 27/09/2022. Cette rencontre a pour but la présentation du Projet de Loi de Finances au titre de 2023 durant laquelle notre Ministre indiquera les évolutions statutaires et indemnitaires prévues pour le ministère de la Justice.

L'UFAP UNSa Justice aura donc à cœur de rappeler ses revendications concernant la filière insertion et probation dans les domaines suivants :

Sur le plan structurel : la **création d'une Direction Centrale de l'Insertion et de la Probation**, autonome vis-à-vis de la Direction de l'Administration Pénitentiaire

Pour l'UFAP UNSa Justice, cette création permettra de sanctuariser un budget propre aux questions et aux services d'insertion et de probation, mettant sur un pied d'égalité la peine d'emprisonnement et la peine de probation.

Sur le plan de l'organisation des services :

- La révision des organigrammes de référence

L'UFAP UNSa Justice revendique une augmentation substantielle des moyens humains accordés aux SPIP pour permettre aux services de répondre à la commande institutionnelle et sociétale d'une meilleure prévention de la récidive et d'une plus grande contribution à la sécurité publique. Les ratios des organigrammes de référence doivent être révisés pour tous les corps et celui des CPIP abaissé à 1 CPIP pour 40 mesures.

- La sécurisation des services

L'UFAP UNSa Justice dénonce l'absence d'avancée substantielle et uniforme sur cette problématique. Elle réclame la mise en œuvre effective des préconisations du rapport CHAUVET et des dispositions de la circulaire de 2013 sur la sécurisation des SPIP. Elle exige que le Plan de Lutte contre les Violences à venir soit accompagné d'un budget adéquat et fléché à cet effet.

Pour l'UFAP UNSa Justice, les interventions extérieures des SPIP doivent être encadrées par des procédures claires et les personnels dotés des moyens techniques de réaliser leurs missions en toute sécurité. Le travail en binôme doit devenir la règle.

- L'immobilier des SPIP

L'UFAP UNSa Justice demande la réalisation d'un audit national de tous les SPIP qui devra porter autant sur les conditions d'hygiène et de sécurité que sur la capacité des bâtiments souvent fort vétuste à accueillir les effectifs prévus par les organigrammes de référence, tout en offrant aux PPSMJ un espace favorisant leur adhésion à l'intervention pénale qui leur est imposée.

- Le télétravail

L'UFAP UNSa Justice exige une application stricte des règles relatives au télétravail et une harmonisation des pratiques au niveau national, avec comme seule dérogation la nécessité de service dûment justifiée au cas par cas.

- Heures supplémentaires

L'UFAP UNSa Justice demande l'annulation des dispositions prises par la DAP visant à obliger les agents à poser leurs récupérations d'heures supplémentaires par journée ou demi-journée.

Sur le plan catégoriel :

- Prime de Sujétion Spéciale (PSS)

L'UFAP UNSa Justice demande que la PSS soit considérée pour ce qu'elle est vraiment : non pas seulement une « prime de risque » mais la compensation de toutes les « sujétions spéciales » qui pèsent sur les personnels pénitentiaires, et en particulier le statut spécial.

- Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Pour l'UFAP UNSa Justice, la revalorisation obtenue au titre de l'IFSE qui correspond à la reconnaissance de certaines de leurs missions statutaires doit être intégrée dans leur traitement indiciaire et dans le traitement des CPIP contractuels.

- Agents chargés de la surveillance électronique

L'UFAP UNSa Justice s'oppose à la délégation aux pôles ASE des tâches considérées comme ingrates et chronophages, au premier desquelles figurent la gestion des alarmes de violation et des modifications horaires et réclame le doublement des effectifs présents en pôles PSE et ACP ainsi que l'abandon de la délégation de la gestion du BAR pour son intégration dans les missions des pôles ACP.

L'UFAP UNSa Justice réclame la reconnaissance indemnitaire de la spécificité de leurs missions et l'application à ces personnels d'un ICP majoré.

- Personnels administratifs

Pour l'UFAP UNSa Justice, aucun personnel administratif ne devrait être seul dans l'unité de travail sur lequel il intervient. De plus, une réelle formation d'adaptation au poste doit être proposée à chaque personnel intervenant pour la première fois en SPIP, sous la houlette de l'URFQ.

- Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

L'UFAP UNSa Justice réclame l'ouverture d'une réflexion sur les missions et la formation des DPIP, comme préalable indispensable à toute réforme statutaire, indiciaire et indemnitaire. Elle dénonce la vision court-termiste de la DAP et des syndicats corporatistes des DPIP dont le seul projet est d'atteindre une catégorie A+ censée résoudre toutes leurs difficultés.

- Binômes de soutien, Psychologues des SPIP, Assistants de service social et Coordinateurs des activités culturelles

L'UFAP UNSa Justice s'oppose fermement à la contractualisation et à la précarisation des métiers pénitentiaires. Elle revendique l'abandon du CDD comme type de contrat de référence et réclame la CDIisation de l'ensemble des personnels en fonction, dans l'attente de la création d'un statut propre ou de leur intégration dans un statut existant.

L'UFAP UNSa Justice, 35 ans d'engagement quotidien au service du terrain !

Les Secrétaires Généraux
Emmanuel CHAMBAUD
Luciano DUCCESCHI
Alexandre CABY
Jimmy OBERTAN
Coralie FLAUGNATTI

Le secrétaire National de filière
Simon-Pierre LAGOUCHE